



**Une inspectrice radio dans un vidéo sur les emplois non traditionnels page 4**



**Certificats et licences sur-le-champ page 5**



**Un trait d'union entre le gouvernement et l'industrie page 6**

décembre 1991

Volume 9, N° 3



# COMMUNICATIONS EXPRESS



 Communications Canada

Canada

## Les «Olympiques» Telecom Les entreprises canadiennes brillent à Genève

La délégation du Ministère à Telecom 91 signale que cet événement — la plus importante foire internationale de produits et de services de télécommunications — a été couronné de succès pour les entreprises canadiennes, malgré la concurrence croissante des autres pays.

«Il s'agit de notre action la plus fructueuse à ce jour : les contacts établis par les entreprises canadiennes pendant la foire pourraient signifier des ventes atteignant les 300 millions de dollars», selon Randy Zadra, gestionnaire de la commercialisation en Amérique latine. C'est le Ministère, en collaboration avec Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, qui a planifié et coordonné la participation canadienne à l'événement qui s'est déroulé à Genève, en Suisse, du 7 au 15 octobre.

Organisé à tous les quatre ans par l'Union internationale des télécommunications, Telecom rassemble les plus importants

producteurs et acheteurs de techniques et de services de télécommunications au monde. Cette année, 1 000 directeurs généraux et ministres de 67 pays comptaient parmi les 130 000 visiteurs de Telecom. «Ce sont les Olympiques du monde des télécommunications, l'endroit où les réputations se font et se défont», ajoute M. Zadra.

La foire constitue pour le Ministère une tribune importante pour l'établissement de politiques et une source de renseignements techniques, selon M. Zadra. Le Ministère participe parce que de nombreuses petites entreprises canadiennes ont besoin d'aide pour se lancer sur le marché international, explique-t-il. «C'est un véritable marché global. Les compagnies ne peuvent exporter leurs produits tout en restant à l'abri d'un marché intérieur protégé; elles affrontent la concurrence du marché mondial dès le départ.»

Le ministre des Communications Perrin Beatty, le sous-ministre adjoint principal Ken Hepburn, et Keith Chang, Patrick Julien, Roger Wainwright et Randy Zadra, Commercialisation des technologies et développement économique, étaient présents à la foire pour prendre part à des discussions. Ils ont établi des contacts avec des acheteurs éventuels de gouvernements étrangers et ont fourni aux entreprises canadiennes des renseignements vitaux sur le marché. M. Beatty a aussi participé à des réunions bilatérales avec des homologues du monde entier.

Maintenir la réputation du Canada en tant que chef de file des télécommunications pourrait s'avérer plus difficile dans l'avenir, car d'autres pays ont investi davantage pour la commercialisation sur le marché international, selon M. Zadra. «Ainsi, l'Allemagne a consacré 40 fois plus de ressources que nous à cette foire.»



Des essais du système IRMA (matériel intégré de télésurveillance) ont lieu dans les différentes régions du pays. Wayne Janzen et Dave Taschuk vérifient ici les antennes de radiogoniométrie UHF et VHF installées sur le toit du bureau de district d'Edmonton. Voir «IRMA mis à l'essai par les régions et l'administration centrale» page 5.

## Le déménagement de 1996 : l'organisation est en marche

La planification est déjà amorcée en vue de déterminer le meilleur concept pour un nouvel édifice qui logera l'administration centrale, et dont Communications Canada sera le principal locataire.

Le déménagement se fera en 1996; le gros de la planification reste encore à faire, et les négociations sur la localisation con-

tinuent, de dire Ron Simko, directeur de la gestion des installations et de la planification des locaux. «Nous voulons un concept d'édifice "intelligent" qui nous permette le plus d'innovations techniques possible et respecte notre budget.»

Toutes les directions du Ministère ont reçu un question-

naire afin de déterminer les principales exigences pour un nouvel édifice. Pendant l'été, on a recueilli et résumé les résultats qui ont été examinés dans des groupes de discussion.

Les résultats de cette première étape de planification sont maintenant envoyés à Travaux publics Canada afin de servir à

l'élaboration du concept de base. «Ce concept doit insister sur quelques unes des priorités que nous avons établies, c'est-à-dire une utilisation maximum de la lumière naturelle, un approvisionnement constant d'air frais et le système d'ascenseur le plus efficace qui soit.

«Nous allons continuer à

consulter les employés pendant toute la durée de la planification, continue M. Simko. La conception du plan de chaque étage sera un processus spécialement long. En politique ou en économique, cinq ans peuvent sembler loin à l'horizon; mais, quand il s'agit de planifier une construction, ce n'est presque rien du tout.»

## La technologie au service de l'enseignement

par Rhonda Holtz

Brouhaha d'une salle de classe : c'est le cours de géographie. Le professeur demande à quelqu'un d'indiquer la capitale mondiale de la pêche au saumon. Examinant la carte devant elle, une étudiante pointe l'île de Vancouver. «C'est exact, Jennifer : Campbell River, en Colombie-Britannique.» L'étudiante sourit, et les autres notent la réponse dans leur cahier.

Scène familière? Peut-être, mais Jennifer n'est pas dans une classe et ses camarades ne sont pas assis à des pupitres autour d'elle. Il s'agit d'un cours dispensé sur le RNIS.

Le RNIS, Réseau numérique à intégration de services, fournit une gamme complète de services de transmission de la voix, de données et d'images par l'intermédiaire d'un unique point d'accès intégré. La technologie n'est pas nouvelle, mais la présente

application offre des possibilités révolutionnaires.

Dans le cadre d'un projet novateur, parrainé par Communications Canada et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Formation professionnelle et de la Technologie de la Colombie-Britannique, les participants mettent à l'essai un nouveau service du RNIS reliant quatre centres d'apprentissage pour adultes du Conseil scolaire de Vancouver. Le sous-ministre, Alain Gourde, a prononcé un discours diffusé par satellite pour l'inauguration du projet le 22 octobre.

Le projet permet à des étudiants de participer à des cours et à des discussions en classe de façon interactive. Les résultats des essais serviront à évaluer les avantages des services de

## Proposition canadienne pour la radiodiffusion sonore numérique

Les stations radio du monde entier pourraient utiliser les fréquences proposées par le Canada pour la radiodiffusion sonore numérique (RSN).

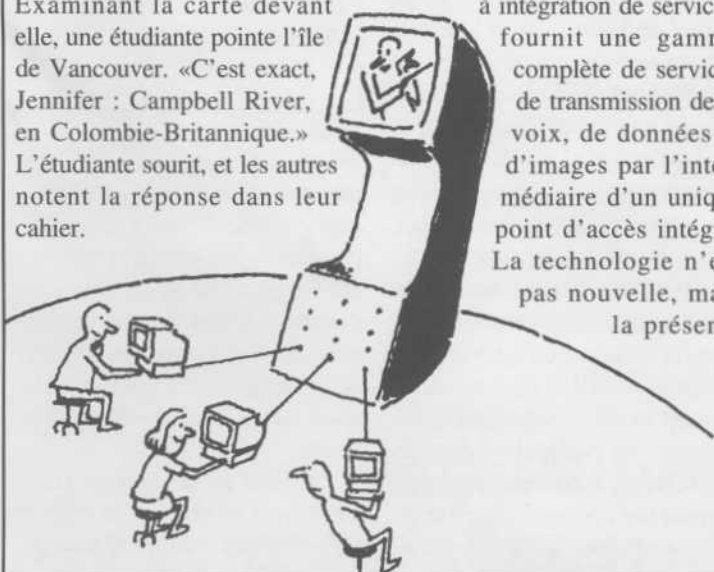
La délégation canadienne à la Conférence administrative mondiale des radiocommunications, qui se tiendra en Espagne au début de 1992, proposera que la RSN — qui donne des émissions de radio dont la qualité sonore se compare à celle du disque compact — utilise la gamme de fréquences 1441-1515 MHz, soit la bande L du spectre.

Selon les recherches faites par Communications Canada, cette bande est celle qui répond le mieux tant aux besoins des stations terrestres qu'à ceux du service par satellite, déclare

Royce Trenholm, gestionnaire de la Planification des nouvelles technologies.

«Les basses fréquences conviennent mieux aux communications au sol, tandis que les hautes fréquences sont le support idéal des communications par satellite. Les essais que nous avons effectués montrent que la gamme des 800 à 1500 MHz convient assez bien aux stations au sol comme aux stations par satellite. En dehors de cette bande, le problème consistait à trouver suffisamment d'espace pour satisfaire nos besoins», de déclarer M. Trenholm.

Les essais dans la bande L ont été entrepris par le Ministère, la radio de Radio-Canada et l'Association canadienne des radiodiffuseurs.



## Conseils de sécurité

La sécurité est un élément important du travail quotidien des employés. Dans le présent numéro, Communications Express poursuit l'examen des pratiques ministérielles de sécurité et présente un nouveau logo qui exprime la sécurité du personnel, la sécurité matérielle et de l'information (Infosec et Comsec).

Quand on ne s'en sert pas, il faut remiser les renseignements protégés afin qu'aucune personne non autorisée ne puisse les voir.

Il faut toujours que le contenant verrouillable ne soit accessible qu'aux personnes qui ont besoin de consulter les renseignements. Voici les normes minimales : Protégé A — bureau, armoire ou pièce verrouillable;

Protégé B et C — matériel de sécurité approuvé, par exemple un classeur muni d'une serrure à clef approuvée ou d'un cadenas à combinaison Sargent and Greenleaf, un coffre-fort à combinaison approuvé ou une chambre forte de type D.

Pour plus de renseignements, consulter la section 8 (Protection des biens de nature délicate) du *Guide de la sécurité* du MDC ou communiquer avec Larry Ormsbee, chef des Opérations de sécurité, DSCS, au (613) 990-4429.



## Le CCRIT et la CSSTCI forment un partenariat pour la R et D en télématique

Le Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail (CCRIT) à Laval (Québec) et le Centre de soins de santé télématique canadien inc. (CSSTCI) à Winnipeg ont regroupé leurs forces pour améliorer la qualité et la rentabilité du régime de soins de santé.

Le partenariat est le résultat d'un protocole d'entente entre le CSSTCI et le CCRIT, signé le 4 octobre.

« Cette nouvelle alliance aidera à la fois le CCRIT et le Centre de télématique à atteindre leurs buts, » selon Nancy Desormeau, gestionnaire des applications technologiques dans la région du Centre du Ministère. « Le CCRIT cherche de plus en plus des possibilités de promouvoir ses services dans l'ouest du Canada, et le CSSTCI constituait le partenaire parfait pour mettre le projet en branle. »

En collaboration avec l'industrie canadienne, les systèmes de soins de santé, les universités et les organismes de recherche du gouvernement, le CSSTCI soutient le développement et l'application de produits et de services de soins de santé fournis au moyen de la télématique (la prestation de services d'information par l'intermédiaire des réseaux de télécommunications).

Communications Canada compte sur le CSSTCI pour la gestion de projets particuliers financés par le Ministère dans le domaine des soins de santé et de la télématique. En 1988, le Ministère a fourni 600 000 \$ ainsi que des services professionnels pour aider à l'établissement du CSSTCI.

Avant la signature du protocole d'entente, le CCRIT avait déjà commencé à aider le CSSTCI à lancer ses services sur les

marchés internationaux, indique M<sup>me</sup> Desormeau. Par exemple, des responsables des deux organismes se rendirent avec des conseillers en communications de DTI Telecom du Québec au Chili où ils discutèrent de l'application de la télématique aux soins de santé avec des représentants du gouvernement chilien.

Au cours des trois prochaines années (la durée du protocole d'entente), le CCRIT et le CSSTCI continueront à s'entraider pour trouver des façons de mettre en commun leurs ressources et leur savoir-faire, affirme M<sup>me</sup> Desormeau. Parmi les activités prévues, les partenaires sont en train d'organiser une table ronde sur la recherche touchant les nouvelles technologies de l'information et des communications dans le domaine des soins de santé.

## Farcus

par David Waisglass  
Gordon Coulthart



Bon, c'est à mon tour maintenant!

## La planification est essentielle pour les vidéoconférences

La clé d'une vidéoconférence efficace est la préparation, selon Don Paskovich, analyste de l'exploitation et des méthodes au Secteur de la recherche et du spectre, qui participait récemment à sa première vidéoconférence.

Avant de se décider pour une vidéoconférence, M. Paskovich et Paul Vaccani, président du Groupe de travail national sur l'équipement du Ministère, ont cherché la meilleure façon de transmettre les points essentiels d'un volumineux rapport.

« C'était une étape capitale d'un vaste programme où nous devons transmettre de l'information aux régions. La vidéo s'est révélée plus explicative qu'une téléconférence et a coûté beaucoup moins cher que d'envoyer tout le monde par avion dans une même ville », de dire M. Paskovich.

Trente personnes de six régions du Canada ont pris part à la vidéoconférence, qui a duré un peu plus d'une heure et a coûté environ 2 500 \$.

Denis Pagé, chef des services de télécommunications à l'administration centrale, avait organisé plusieurs séances préparatoires dans l'une des deux salles de vidéoconférences.

« Avec la téléconférence, on parle à une boîte, ce qui peut être un peu désolant. Avec la vidéo, on voit les réactions de l'interlocuteur, ce qui assure une meilleure communication », observe M. Pagé, qui a montré à M. Vaccani et à ses collègues comment utiliser les commandes vidéo pour présenter efficacement les participants et les illustrations.

« On doit connaître les limites et les possibilités des appareils. Il

faut garder la caméra en mouvement, indique M. Vaccani, et ne pas fixer l'objectif sur une diapositive ou même sur un interlocuteur, afin de ne pas perdre l'attention des participants. »

M. Vaccani s'est dit satisfait de sa vidéoréunion. « Nous avons présenté beaucoup d'informations techniques en peu de temps et d'une façon qui a permis à nos collègues d'avoir un bon aperçu du rapport. »

M. Pagé précise que l'administration centrale tient 10 vidéoconférences par mois, le plus souvent entre le sous-ministre et les directeurs régionaux. Il ajoute que plus les gens se familiariseront avec la vidéoconférence, plus le procédé deviendra populaire. « C'est la meilleure façon d'être présent à distance. »

## Un livret qui aide à rédiger clairement

Parmi les personnes qui ont répondu à une enquête en 1990, trois sur cinq ont déclaré qu'elles éprouvent de la difficulté à comprendre les formulaires du gouvernement. Plus des trois quarts des Canadiens pensent que tout les documents du gouvernement doivent être rédigés plus clairement.

De nombreux fonctionnaires qui doivent déchiffrer des rapports, des notes de service et des guides verbeux et obscurs partagent cet avis.

Une nouvelle publication du gouvernement du Canada, intitulée *Pour un style clair et simple*, offre des conseils pratiques pour

vous aider à mieux rédiger. Le livret, de 62 pages, montre comment vous pouvez faciliter la compréhension de sujets difficiles en utilisant un langage simple. Il vous aidera à toutes les étapes de la rédaction, depuis l'organisation de vos idées jusqu'au choix du format approprié. Il renferme de nombreux conseils sur la façon de structurer une phrase et de choisir les mots. Une liste de vérification de deux pages vous aidera à évaluer la clarté de votre style.

Ce livret est publié par le Secrétariat national à l'alphabétisation de Multiculturalisme et Citoyenneté Canada. Le prix est de 6,95 \$ plus TPS.

### Où l'obtenir

On peut commander ce livret (*Pour un style clair et simple*, n° de catalogue Ci53-3/3-11-1991F), en s'adressant au:

Groupe Communication Canada — Édition Approvisionnements et Services Canada Ottawa K1A 0S9

## COMMUNICATIONS EXPRESS

Communications Express est publié six fois par année à l'intention des employés de Communications Canada par les services d'information.

Le journal poursuit les objectifs suivants : informer les lecteurs des activités du Ministère et du personnel; souligner les réalisations des employés; informer les lecteurs des développements dans les domaines des communications et de la culture; favoriser un débat instructif sur des sujets qui concernent le Ministère, ses clients et son personnel.

Communications Express accueille volontiers les lettres ouvertes, les suggestions d'articles et les contributions des lecteurs. Veuillez communiquer avec le rédacteur en chef concernant les lignes directrices à suivre.

Adresse :  
Communications Canada  
300, rue Slater, pièce 1932  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0C8

Comité de rédaction : Yves Brunet, Jeanne Drouillard, Marguerite Gobeil, Tim Hibbard, Michael Holmes, Michelle Santerre-Hébert, Mary Frances Laughton, Marie-Geneviève Mounier, France Nadeau, Winnie Pietrykowski, Dan Rainboth, Anne Séguin, Paul Soucy.

Rédacteur : Jim Todd  
Production : Waisglass Communication Services Ltd.

Ont collaboré à ce numéro : John Brebner, Jean Caron, Janice Lang, Jeanne Lindblad, Josée Miville-Dechéne, Marie-Michelle Morisset.

ISSN : 0833-5400



## RNIS suite de la page 1

transmission du RNIS pour des étudiants habitant en milieu urbain et dans des régions isolées.

Grâce à la capacité téléphonique supplémentaire du RNIS et à des postes de travail multimédias fournis par MPR Teltech, filiale de B.C. Tel, les étudiants peuvent assister à distance à des cours donnés en différents points de la ville. Une fois la communication établie, l'instructeur et les étudiants forment une « classe

électronique » où ils peuvent partager des textes et des images tout en discutant entre eux.

Le RNIS et les postes de travail multimédias donnent aux conseils scolaires de tout le pays la possibilité d'élargir leur choix de cours et de partager des compétences, en particulier dans le cadre de programmes d'enseignement par correspondance et de télé-enseignement. Si, par exemple, un cours n'est pas offert dans

un centre, les étudiants peuvent quand même le suivre grâce à un poste de travail relié à un autre centre où il est offert. Des étudiants qui font des recherches indépendantes peuvent se servir du poste de travail pour travailler avec un spécialiste d'un autre centre.

L'idée de la salle de classe sans murs se concrétise, offrant aux étudiants, où qu'ils habitent, une multitude de possibilités.

# La technologie MSAT à la conquête de l'Afrique

L'Afrique pourrait bien être un marché pour le système de télécommunications mobiles par satellite du Canada (MSAT).

Les pays d'Afrique, vastes territoires aux populations éparses, ont des besoins de télécommunications similaires à ceux du Canada, déclare David Halayko, gestionnaire des essais du MSAT sur le terrain. «Du matériel mobile comme le nôtre peut être utilisé dans les régions isolées où le téléphone et la radio sont inexistantes, que ce soit au milieu de l'Arctique ou au Sahara», dit-il.

En octobre dernier, 22 fonctionnaires africains se sont réunis au Centre de recherche sur les communications, afin d'assister à un exposé relatant les grandes lignes de l'histoire du MSAT et de ses possibilités. La délégation des pays du Sahel a ensuite mis à l'épreuve un système d'essai.

Ces fonctionnaires sont venus au Canada pour suivre un

cours de six semaines, parrainé par Statistique Canada et les Nations Unies, sur l'utilisation de l'informatique dans les recensements. «Le recenseur muni de notre terminal-valise peut se rendre dans un village situé au milieu du désert, y recenser les gens et, sans quitter les lieux, transmettre aussitôt les résultats par télécopieur grâce au satellite», explique M. Halayko.

Ces démonstrations ont aussi fourni une occasion de commercialiser la technologie de télécommunications canadienne. «Les délégués savent maintenant où ils peuvent acheter le matériel dont ils ont besoin pour mettre en oeuvre un système semblable de télécommunications mobiles par satellite. Ils ne pourront pas se servir du système MSAT, conçu pour desservir l'Amérique du Nord, mais ils pourront utiliser l'équipement du Ministère avec les systèmes qui desservent l'Afrique», conclut M. Halayko.



Quelques-uns des représentants des pays de l'Afrique subsaharienne qui ont pris part à une démonstration du système d'essai du service mobile par satellite, tenue au Centre de recherches sur les communications. Dave Halayko, gestionnaire des essais MSAT (deuxième à partir de la droite), et Carol Boily, de Statistique Canada (cinquième à partir de la gauche), présidaient à l'essai.



Établir les préparatifs en vue de situation d'urgence, guerre ou tremblement de terre par exemple, fait partie du travail quotidien du Groupe de planification des télécommunications d'urgence. Le groupe est composé des personnes suivantes (de gauche à droite): les agents des télécommunications d'urgence Ron Taggart, bureau régional de l'Ontario; Joseph Rosso, bureau régional du Québec; Alfred Northam, bureau régional du Centre; Jim Wade, bureau régional de l'Atlantique; Michel Milot, gestionnaire, Planification des télécommunications d'urgence; Robert Casavant, chef, Planification des télécommunications d'urgence; et Frank Tusko, agent des télécommunications d'urgence du bureau régional du Pacifique. Joe MacPherson, Télécommunications d'urgence internationales, n'apparaît pas sur la photo.

## Responsabilité du Ministère en situation d'urgence : la préparation surtout

par Michel Vachon

Le Groupe de planification des télécommunications d'urgence du Ministère fait tout pour s'assurer que les systèmes canadiens des télécommunications puissent survivre à une crise et constituer un outil efficace pour y faire face.

La Loi sur la protection civile situe la responsabilité de Communications Canada au niveau surtout de la préparation, affirme Michel Milot, gestionnaire, Planification des télécommunications d'urgence. «Nous déterminons les urgences civiles possibles et nous élaborons des plans pour y faire face.»

Les neuf membres du groupe, quatre à l'administration centrale et cinq dans les régions, établissent des plans nationaux et régionaux de services de télécommunications en situation d'urgence.

La planification d'urgence comprend la conclusion d'accords avec de nombreux organismes des secteurs public et privé, afin d'établir les responsabilités et de garantir une réponse à tous les besoins éventuels. «Le pire, c'est

d'avoir les ressources mais de ne pas pouvoir s'en servir en situation d'urgence à cause d'un manque de planification ou de coordination», commente M. Milot.

Les entreprises canadiennes sont toutes disposées à collaborer et le Ministère cherche à simplifier leur tâche le plus possible, d'ajouter M. Milot. Par exemple, en collaboration avec les provinces et les territoires, le Ministère tient à jour une liste de connexions téléphoniques vitales, notamment avec les mairies, les hôpitaux et les services de police, de sorte que les compagnies de télécommunications puissent s'assurer de demeurer opérationnelles en cas de désastre.

«Si nous ne faisons pas la coordination, les télécommunicateurs devraient traiter avec des centaines de groupes dans tout le Canada, tâche presque impossible à accomplir», déclare M. Milot. «En l'absence d'un système de télécommunications sûr et efficace, les forces fédérales, provinciales et municipales d'intervention en cas d'urgence seraient rapidement désorganisées et perdraient toute efficacité. Heureusement, le Canada bénéficie

d'un des systèmes de télécommunications les plus étendus et les plus fiables au monde.»

Le groupe prépare des plans pour faire face à une catastrophe comme un tremblement de terre sur la côte ouest. «Les tremblements de terre constituent un genre de désastre particulier, car tout cesse alors de fonctionner : l'électricité, les transports et les télécommunications», explique M. Milot. «Les responsables de l'établissement de communications d'urgence doivent travailler de façon isolée immédiatement après un tremblement de terre, afin d'établir des liaisons de communications vitales.»

Un exercice national sur le plan anti-séisme est prévu pour 1993. Le dernier exercice, tenu en 1990, portait sur les plans de gestion de crise internationale requérant la mobilisation des ressources militaires et civiles. «À l'époque, personne ne croyait que le Canada serait impliqué dans une crise internationale comme la guerre du Golfe, survenue à peine quelques mois plus tard», souligne M. Milot. «Les leçons tirées lors de l'exercice nous ont été fort utiles pendant cette période.»

## Le partenariat profite à l'université et au CRC

Partenaires dans le cadre d'un programme de recherche visant à mettre au point des antennes réseau à commande de phase terrestres, Communications Canada et l'Université du Manitoba sont en train de fournir aux étudiants les compétences qui seront en demande dans les années à venir.

En vertu d'un protocole d'entente conclu entre le Ministère et l'Université, le Centre de recherche sur les communications (CRC) à Ottawa peut choisir en priorité les étudiants diplômés de l'Université, et celle-ci reçoit le matériel nécessaire à cette recherche spécialisée.

Les antennes réseau à commande de phase sont groupées, ou alignées, pour balayer le faisceau d'un signal. Elles peuvent capter et transmettre une gamme variée de signaux, par exemple ceux qu'utilisent les industries du téléphone, de la télévision et de la radio. Les recherches actuelles visent à déterminer les structures d'antenne qui transmettent et reçoivent les signaux les plus clairs.

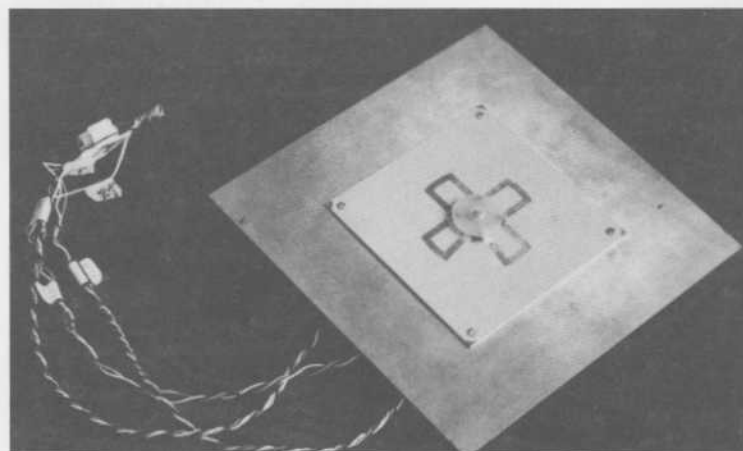
René Douville, directeur des Composants et sous-systèmes au CRC, reconnaît que Lot Shafai, chef du Département de génie électrique à l'Université du Manitoba, est le partenaire universitaire qui entretient avec le CRC les liens les plus étroits.

«Nous comptons sur ses connaissances et son engagement. Ses étudiants sont excellents.»

M. Shafai est également enchanté de l'entente. «À l'Université, nous avons les étudiants, les installations et les capacités. Le CRC possède l'expertise et un très bon laboratoire. En travaillant ensemble, nous sommes en train de développer la technologie qui nous aidera à soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux et nous donnons une formation dans une technologie des communications qui est vitale.»

Un des étudiants de M. Shafai, Dave Roscoe, diplômé en génie électrique, a entrepris au CRC des recherches en vue de l'obtention d'un doctorat. «Depuis que je participe au programme, j'ai pu publier cinq travaux de recherche. En outre, le Ministère et l'Université ont déposé une demande de brevet au sujet d'une antenne active intégrée que j'ai aidé à mettre au point.»

M. Douville estime que ces partenariats ont un avenir prometteur. «Nous envisageons d'étendre la portée de l'entente de façon à permettre à une ou deux entreprises de collaborer avec nous à un projet. Winnipeg pourrait devenir le centre d'excellence canadien pour ce genre de recherche.»



L'antenne intégrée active mise au point par Dave Roscoe est l'une des nombreuses inventions découlant des partenariats de recherche entre les universités canadiennes et le Centre de recherches sur les communications.

## Une inspectrice radio dans un vidéo sur les emplois non traditionnels

Line Perron a pris conscience très tôt, alors qu'elle admirait les talents de mécanicien de son père, de la fascination qu'exerçaient sur elle l'assemblage et le fonctionnement des choses. Aussi, et quoiqu'en pensent les autres, elle n'est pas surprise de faire maintenant un «travail d'homme» comme inspecteur radio au bureau de district du ministère des Communications à Ottawa.

Toutefois, le Bureau de la main-d'oeuvre féminine de Travail Canada voit les choses autrement. Plus tôt cette année, le Bureau a fait le portrait de M<sup>me</sup> Perron dans un vidéo sur les travailleuses occupant un emploi non traditionnel. Elle est fière d'avoir été choisie et convient que son poste en faisait sans doute une candidate idéale pour le vidéo.

«Je me suis toujours intéressée à la mécanique, tout en sachant qu'être mécanicien comme mon père ne me conviendrait pas, à cause de la saleté et de l'effort physique alliés à l'emploi», nous dit M<sup>me</sup> Perron. «Aussi, après mes études secondaires, j'ai étudié

l'électronique pendant trois ans dans un collège de Hull. Certains de mes amis y étudiaient l'électronique et avaient l'air emballés.»

M<sup>me</sup> Perron est arrivée au Ministère en juin 1987 à titre de technicienne en électronique et a obtenu son poste actuel en mars 1988. «J'aime mon travail; j'y vois des défis à relever, même si ce n'est pas toujours facile, surtout lorsque je dois déplacer du matériel lourd.»

Elle s'empresse de souligner qu'elle n'est pas la seule femme à occuper un poste d'inspecteur radio à Communications Canada. «Nous sommes peut-être une dizaine au pays. J'ai deux amies qui travaillent à Montréal, et je crois qu'il y a une femme qui occupe un emploi semblable à Halifax; les autres se trouvent dans l'Ouest et à Toronto. Nous ne formons pas un réseau; nous ne sommes que des collègues.»

M<sup>me</sup> Perron remarque que l'opinion de la société change face aux femmes qui occupent des emplois non traditionnels, mais elle-même continue de susciter des réactions ambiguës.



Line Perron, l'une des dix inspectrices radio du pays, était récemment mise en vedette dans un vidéo sur les femmes occupant des emplois non traditionnels, produit par Travail Canada.

«Les personnes qui me connaissent peuvent m'accepter facilement dans ce poste; d'autres ont parfois une réaction de surprise et de découragement à la vue d'une femme. Je dois donc faire mes preuves et, après, je me sens toujours bien acceptée. Certaines personnes pensent qu'une femme occupant cet emploi est nécessairement une maniaque du travail. Ce n'est pas le cas. Nous sommes comme tout le monde; lorsque le travail est terminé, nous aimons sortir et avoir du plaisir.»

## L'expérience enrichissante d'un employé en Malaysia

par Verne Sparks

Serge Bertuzzo a commencé la deuxième et dernière année d'une affectation à Kuala Lumpur, en Malaysia, et est en train d'atteindre un objectif personnel de longue date.

Le directeur de l'autorisation pour la région de l'Ontario est en charge d'un projet du Ministère visant à aider le gouvernement malaysien à ajuster les moyens de communications du pays aux normes actuelles.

«J'ai toujours voulu travailler sur la scène internationale pour le Ministère et m'occuper d'administration dans le secteur des télécommunications, déclare M. Bertuzzo. Plus important encore, j'utilise l'expérience accumulée depuis 1975 pour créer de A à Z un système de gestion du spectre.

«Le gouvernement malaysien a décidé d'acheter notre système automatisé de gestion du spectre. À l'heure actuelle, il utilise des systèmes manuels inefficaces pour à peu près tout — gestion des fréquences, délivrance des permis, analyses techniques — et il n'arrive pas à répondre à la demande. De plus, les vieux règlements de la Malaysia, remontant aux années cinquante, sont complètement désuets.»

L'épouse de Serge, Anne, avait accepté immédiatement de

partir pour la Malaysia. L'expérience s'est révélée profitable pour elle ainsi que pour leurs trois enfants.

«Il a fallu un certain temps pour s'habituer, explique M. Bertuzzo. Le mode de vie est tellement différent. C'est un pays pauvre où la vie est difficile et le rythme plus lent. La langue a été le premier obstacle même si, à notre étonnement, tous semblent savoir un peu d'anglais. Et nous apprenons des mots en malais, comme merci, s'il vous plaît, les chiffres, des jurons.

«Les Malaysiens ne s'ouvrent pas facilement, mais une fois la confiance établie, ce sont des gens chaleureux et amicaux. Nous avons des amis malaysiens qui nous visitent maintenant. Il faut dire aussi qu'il y a beaucoup d'expatriés à Kuala Lumpur.

«Les enfants se sont très bien adaptés. Je m'inquiétais de ce que le contact avec la pauvreté allait changer en eux — la vue d'enfants de leur âge qui doivent travailler, vendre des objets au bord de la route. Mais ils s'en tirent très bien, et je pense qu'ils apprécient beaucoup plus leur situation maintenant.»

Lorsqu'il aura fini de moderniser la gestion du spectre en Malaysia, M. Bertuzzo souhaiterait travailler au transfert des technologies du Ministère vers les marchés mondiaux.



Marc Bédard, sur la ligne de départ de la piste d'accélération de Napierville, s'appête à faire honneur à la réputation «d'animal sauvage menacé d'extinction» qu'il a auprès de ses collègues.

## Un employé de la Direction du patrimoine à 150 mi/h

par James Greer

Ses collègues ont accroché une pancarte sur la porte de son bureau : «Animal sauvage — espèce menacée». C'est ainsi qu'ils taquent Marc Bédard, de la Direction générale de la politique du patrimoine, à cause de sa deuxième carrière de pilote de course.

M. Bédard, coordonnateur des expositions pour le Programme d'aide aux musées, pilote des dragsters depuis son déménagement de Québec à Ottawa, voilà 10 ans. «L'une des premières personnes rencontrées était un pilote de la région qui m'a initié à ce sport. Nous avons fini par nous associer, ce qui m'a permis d'acquérir mon premier bolide,» raconte-t-il.

Durant sa deuxième saison au volant de son actuelle voiture, HyperActive, M. Bédard participe en moyenne à une course toutes les deux fins de semaine dans la catégorie «Super-Compétition».

Les concurrents doivent faire le quart de mille en un temps aussi proche que possible de 8,9 secondes. La vitesse moyenne de l'engin peut alors atteindre 150 milles à l'heure (pas de système métrique dans les courses de dragsters).

«Les courses sont vraiment excitantes, explique-t-il. Tant de choses arrivent si vite qu'il faut toujours être en état d'alerte pour rester au-dessus de la mêlée. Mon objectif est d'atteindre la vitesse de 200 mi/h.»

Bien que quelques courses se tiennent près d'Ottawa, où il a remporté une compétition locale en juin, Marc doit habituellement se rendre aux États-Unis. Il a participé à des courses au New Hampshire, en Pennsylvanie et au New Jersey. Le plus loin qu'il est allé est Kelowna, en Colombie-Britannique.

L'an dernier, M. Bédard a atteint les quarts de finale du Grand Nationals avant de s'incliner devant un ami. Son équipe de

stand, dirigée par sa femme, Suzanne, a gagné le prix de la meilleure équipe de soutien de la National Hot-Rod Association, l'organe officiel d'homologation des courses de dragsters.

M. Bédard envisage de prendre une année de congé d'ici cinq ans, pour participer à toutes les courses nationales des États-Unis. «La majorité des pilotes font cela à temps partiel. Se trouver un commanditaire pour courir à temps plein est déjà tout un travail. La compétition me coûte actuellement des dizaines de milliers de dollars par année,» déclare-t-il.

On s'étonne de voir que le premier métier de M. Bédard soit si éloigné de celui de ses rivaux dans les courses. «La plupart ont des emplois de jour dans le domaine de l'automobile, tandis que Suzanne est enseignante, et moi je travaille à la Direction du patrimoine. Pas étonnant qu'ils nous surnomment les Canadiens excentriques.»



Serge Bertuzzo, en affectation pour une période de deux ans à Kuala Lumpur, Malaysia, trouve quand même le temps d'utiliser sa station de radioamateur.

## Certificats et licences sur-le-champ

Soucieux de mieux desservir sa clientèle, la région de l'Atlantique examine les possibilités de délivrer des certificats de radiotéléphonistes et des licences radio lors d'événements publics.

Le bureau de district à Halifax a mis à l'essai avec succès, l'été dernier, des logiciels pour effectivement émettre sur les lieux d'une exposition à Dartmouth, des certificats restreints de radiotéléphoniste (service maritime, installation facultative) et des licences de station radio.

«Même s'il existe encore quelques petites imperfections à corriger dans le système, il semble que ce soit un moyen sûr et populaire de faire subir les examens et de traiter les demandes de licences», déclare Bob O'Leary, inspecteur radio au bureau de district d'Halifax.

Trois terminaux d'ordinateur étaient à la disposition des candidats intéressés à répondre aux 26 questions de l'examen, tandis qu'un autre ordinateur servait à l'établissement des demandes de licences.

Trente-quatre candidats ont pu subir leur examen pendant l'exposition, et 18 d'entre eux ont reçu sur-le-champ leur certificat. Plusieurs navigateurs qui se sont présentés à l'examen à titre d'essai ont quant à eux pris le guide de préparation en se promettant bien de revenir tenter leur chance. «Il serait dommage de ne pas tenir compte du nombre de clients que ces expositions nous amènent», affirme Peter Hill, surveillant des autorisations, et créateur du logiciel en question.

Au chapitre des licences, les requérants pouvaient payer sur

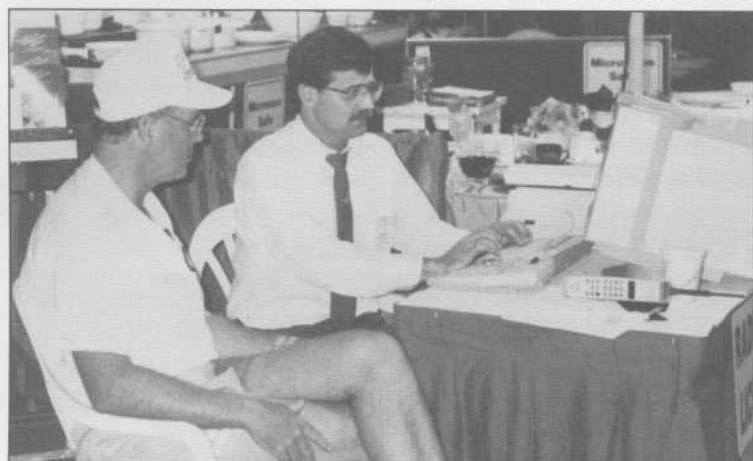
place leur droit et obtenir, à titre temporaire, leur licence et leur indicatif d'appel, le tout conforme au Système automatisé de délivrance des licences.

Selon M. O'Leary, les avantages sont évidents : «L'examen informatisé prend seulement une vingtaine de minutes plutôt qu'une heure, comme c'est le cas présentement, et le propriétaire d'une radio reçoit sa licence en cinq minutes au lieu d'attendre des semaines.»

Depuis plusieurs années déjà, la région du Pacifique offre aussi l'examen informatisé dans des foires ou des expositions. Les candidats doivent cependant venir compléter la partie orale du test au bureau où ils pourront par la suite recevoir leur certificat.

«Pour inciter le public à se conformer davantage aux règlements sur la radiodiffusion, soutient quant à lui Earl Hoeg, un autre inspecteur radio au bureau de district d'Halifax, il importe que le client puisse passer l'examen ou recevoir sa licence quand cela lui convient. À l'heure actuelle, il ne peut se présenter aux examens que les premier et troisième lundis du mois.»

Le bureau de Halifax espère qu'il pourra un jour utiliser le logiciel pour faire passer tous les examens, non seulement pendant les expositions, mais au bureau même, économisant du même coup temps et énergie.



Bob O'Leary (à droite) délivre une licence provisoire à un participant, à l'exposition Boston Whaler Dartmouth Sea Derby.

## IRMA mis à l'essai par les régions et l'administration centrale

Les régions et l'administration centrale procèdent en ce moment à des essais sur un système automatisé, qui aideront à mettre au point des outils à l'usage des bureaux de district dans leurs fonctions d'autorisation et de contrôle du spectre.

Le système, appelé IRMA (Dispositif intégré de surveillance à distance), a été mis au point par le bureau régional de l'Ontario. Il s'agit de la troisième génération d'appareil automatisé de surveillance du spectre que les régions développent.

IRMA est mis à l'essai afin de déterminer la prochaine étape dans la mise au point d'outils de surveillance du spectre, commandés à distance, qui puissent satisfaire les besoins des bureaux de district, nous dit Don Paskovich, des Systèmes automatisés de gestion du spectre.

Les bureaux régionaux ont travaillé très fort à la mise au point d'appareils automatisés qui vont permettre au Ministère de surveiller le spectre de façon plus efficace, d'ajouter M. Paskovich.

Chaque appareil IRMA comporte un récepteur, un magnétophone, un émetteur et un radiogoniomètre, explique M. Paskovich. Un inspecteur radio peut commander IRMA à distance par téléphone, et le système peut mesurer automatiquement l'occupation des voies, déterminer la direction d'un transmetteur, et enregistrer le son d'une voie spécifique. «L'inspecteur radio peut même se servir de l'émetteur d'IRMA pour parler à ceux qui utilisent à tort une voie», remarque M. Paskovich.

Les coordonnateurs régionaux, qui travaillent de pair avec

les inspecteurs radio des bureaux de district, ont surveillé l'installation des sites d'essai dans les cinq régions. L'administration centrale a installé un sixième site dans la Région de la Capitale nationale, qui servira aux bureaux de district de Hull et d'Ottawa.

Des résultats encourageants des essais entrepris par Wayne Janzen et Dave Taschuk du bureau de district d'Edmonton ainsi que par Dan Lemoine du bureau régional, nous sont parvenus, indique Bill Klymochko des services techniques de radiodiffusion de la région du Centre; c'est lui qui coordonne les essais. «Notre étude démontre clairement qu'IRMA est un outil très utile à la gestion du spectre — quand on considère surtout que le coût total d'IRMA, y compris l'installation, se compare favorablement au coût des autres appareils que nous utili-

## Un colloque axé sur des objets du XX<sup>e</sup> siècle

Les conservateurs présents au Symposium '91 de l'Institut canadien de conservation (ICC) se sont intéressés à tout, des os de poulet jetés aux ordures et des canettes de bière, jusqu'à la détérioration du plastique.

Le colloque, intitulé *Sauvegarder le XX<sup>e</sup> siècle : la dégradation et la conservation des matériaux modernes*, a eu lieu à Ottawa du 16 au 20 septembre. Il a attiré 200 participants de 14 pays. C'était le troisième symposium de l'ICC depuis 1986.

Les communications scientifiques et les études de cas présentées sur la restauration d'objets particuliers ont insisté sur les problèmes causés par les propriétés inhérentes des matières utilisées dans les artefacts modernes. «Nous n'avons pas affaire ici à de la négligence, mais à une décomposition commençant à l'intérieur des objets eux-mêmes», affirme David Grattan, scientifique principal en conservation à l'ICC, et membre du comité organisateur du colloque.

Une séance portant sur les causes de la détérioration du plastique et du caoutchouc a obtenu beaucoup de succès, ajoute M. Grattan. «David Wiles, qui en fut l'animateur, a exposé en langage clair les questions scientifiques complexes entourant ce problème. Il a su éviter tout jargon scientifique superflu.»

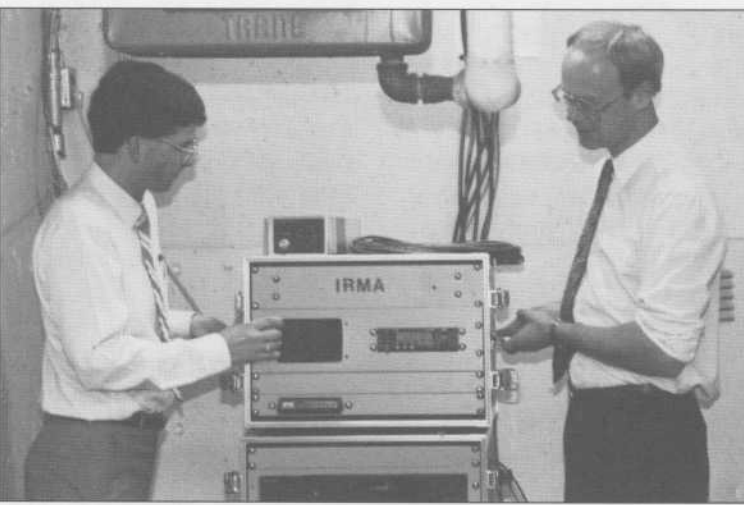
Un autre exposé intéressant a présenté une étude de cas portant sur les efforts de restau-

ration des œuvres d'Eugène Von Bruenchenhein. Cet artiste autodidacte des États-Unis s'est servi dans ses œuvres d'objets usagés de la vie quotidienne, notamment d'os de poulet, de ciment, de carton, de décorations d'arbre de Noël et de colle d'avion. «Ce fut un cauchemar pour les conservateurs obligés d'identifier les matériaux employés et de trouver comment les conserver», explique M. Grattan.

Le symposium a voulu jeter les ponts entre la science et l'art, ajoute M. Grattan. «Cela nous a permis de réunir les praticiens de la conservation et les théoriciens de la science et de créer des liens entre eux.»

Cette approche, poursuit M. Grattan, permet au conservateur de se familiariser avec la science qui explique les changements à l'intérieur de l'objet, et au scientifique de prendre conscience des problèmes pratiques qui se posent et d'aider éventuellement à trouver des solutions innovatrices.

Les organisateurs du symposium espéraient également attirer l'attention des musées sur l'ampleur du problème de la détérioration des artefacts et sur la nécessité de prendre dès maintenant des mesures pour les sauver. «Les matériaux modernes utilisés par les artistes se détériorent maintenant à un rythme beaucoup plus rapide que les supports antérieurs. Beaucoup d'œuvres splendides sont perdues sans raison», de dire M. Grattan.



Dave Taschuk et Wayne Janzen installent le matériel d'un système IRMA qui est mis à l'essai par les inspecteurs du bureau de district d'Edmonton.

sons, un récepteur panoramique par exemple.

«IRMA continuera d'opérer au bureau de district d'Edmonton,

dit-il. En plus de faire l'objet des essais, l'appareil a contribué au dénouement de plusieurs enquêtes de brouillage.»

## IRMA est au bord de la réussite internationale

IRMA, le système de surveillance et de contrôle automatisés du spectre, inventé et construit par le Ministère, est au bord de la réussite commerciale dans d'autres domaines également.

IRMA est un dispositif intégré de surveillance à distance qui regroupe des appareils de surveillance, de mesure et de communication permettant au personnel de s'occuper de nombreuses fonctions liées au spectre, sans avoir à faire d'inspections sur le terrain.

Le Centre de services du spectre de la région de l'Ontario, situé à Acton, conçoit et construit

les systèmes IRMA depuis cinq ans. Le Ministère en a installé à une douzaine d'endroits à travers le pays.

Le Ministère a déjà conclu un marché, afin d'octroyer une licence de technologie à un fabricant qui prévoit vendre le système IRMA au gouvernement du Mexique, l'un des pays intéressés à acheter le système de surveillance du spectre. Le Ministère a également signé des ententes de non-divulgaration avec quatre autres sociétés.

«Ces ententes permettent aux entreprises d'examiner de près,

dans la pratique, le fonctionnement du système IRMA», explique Mitch St. Jacques, gestionnaire, Télécommunication et technologie, de la région de l'Ontario. «Elles leur permettent également de décider des exigences de fabrication, sans partager l'information avec personne.»

En outre, il existe des acheteurs éventuels autres que les gestionnaires du spectre. «Les fonctions de télésurveillance du système IRMA peuvent convenir à d'autres tâches, par exemple la mesure des niveaux d'eau ou de pollution», de dire M. St. Jacques.

Les systèmes de télésurveillance ne sont pas nouveaux, mais le système IRMA est légèrement supérieur. «IRMA possède une fonction unique de double contrôle qui permet de communiquer avec lui à très bon marché par ordinateur ou par téléphone à clavier», affirme M. St. Jacques.

En plus d'aider les sociétés canadiennes à faire concurrence dans les marchés mondiaux, le Ministère tirera lui-même avantage des transferts technologiques.

«D'abord, nous n'avons plus besoin de construire les

systèmes nous-mêmes», fait remarquer M. St-Jacques. «La fabrication prend du temps et n'est pas notre domaine. Avec la participation d'un fabricant du secteur privé, nous pourrions acheter ce dont nous avons besoin et nous profiterons des améliorations que le fabricant apportera au produit.»

«Ensuite, ajoute-t-il, le gouvernement recevra des redevances. De fait, pour la première fois, dans la région en tout cas, même les inventeurs travaillant à Acton en retireront des bénéfices financiers.»

## Quoi de neuf au MDC?

### La région du Centre sous les feux de la rampe

par Rachelle Smith

En posant récemment la question: «Quoi de neuf au MDC?», la région du Centre tentait d'attirer l'attention sur les deux journées des sciences et de la technologie, tenues en octobre à Winnipeg.

Le bureau régional a présenté cet événement afin d'informer le secteur public et le secteur privé sur les programmes et services du Ministère en mettant l'accent sur la technologie de l'information et des communications.

La séance destinée aux représentants des gouvernements fédéral et provinciaux a comporté des exposés de Michael Binder, sous-ministre adjoint, Recherche et spectre, sur des questions nationales et internationales; de René Guindon, président de l'Agence des télécommunications gouvernementales (ATG), sur l'ATG et les télécommunications; et de Roger Collet, directeur

exécutif de la région du Centre, sur le partenariat de la région avec le gouvernement, l'industrie et les établissements d'enseignement supérieur.

À la séance destinée aux représentants de l'industrie, Sandi McDonald, gestionnaire de la liaison du gouvernement et de l'industrie, a fait un exposé sur Vision 2000, et Mike Desjardins, du Centre de recherches sur les communications (CRC), a parlé du programme de transfert de technologie du Ministère.

Les participants ont également assisté à des présentations sur le transfert de technologie des laboratoires du Ministère à l'industrie, rencontré des employés régionaux et des responsables du CRC, de même que des représentants d'entreprises bénéficiaires de la première génération d'ententes de développement économique régional.

La deuxième journée de la manifestation, parrainée par Industrie, Sciences et Tech-

nologie Canada (responsable des Journées des sciences et de la technologie), le Conseil national de recherches du Canada et Communications Canada, a porté sur la technologie des communications, à partir de la R et D jusqu'à la commercialisation.

Au programme: le futurologue canadien Richard Worzels, qui y est allé de ses prédictions sur la technologie en l'an 2000; Jacques Lyrette, sous-ministre adjoint, Québec, et des employés du Centre canadien de recherche sur l'automatisation du travail (CCRIT) qui ont animé une séance d'information sur le rôle du CCRIT en matière de recherche sur les communications; et Raymond Descout, du CCRIT, qui a fait la démonstration du remarquable projet multimédia du Centre appelé Medialog. La journée a pris fin avec un exposé sur la commercialisation des produits de technologie de pointe (comment sortir les idées du laboratoire et les amener sur le marché).



Melody Myers, agente de développement technologique, fait une démonstration du programme CHAT (technologie de l'accès interactif aux hypertextes) qui permet de taper des questions en langage courant et de recevoir des réponses. On la voit ici avec Michael Binder, sous-ministre adjoint, Recherche et spectre.

La participation à ces journées a dépassé les attentes, et le personnel du Bureau régional a apprécié l'occasion de travailler

avec des collègues de l'Ontario et du Québec ainsi que des bureaux de district du Manitoba.

## Un trait d'union entre le gouvernement et l'industrie

Auparavant gestionnaire des Télécommunications et de la technologie au bureau régional du Pacifique, Susan Matasi est maintenant directrice de la Prospection de la clientèle à la Legal Information Systems and Technologies (LIST) Foundation.

Dans le cadre du Programme d'échanges industriels et scientifiques du Ministère, elle a entrepris un mandat d'un an à la fondation LIST en septembre, détachement qu'elle pourra prolonger d'une autre année.

La fondation LIST se spécialise dans la gestion de bases de données informatiques pour le milieu juridique. Depuis sa création en 1986, elle est devenue un chef de file dans son domaine.

Issue d'un projet de recherche (pour lequel le Ministère avait fourni 125 000 \$) mené par IBM Canada et la faculté de droit de l'Université de la Colombie-Britannique, la fondation travaille également avec le Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail (CCRIT) du Ministère à l'évaluation des techniques d'information utilisées dans le milieu juridique.

Bien qu'elle collabore avec la fondation depuis son tout premier projet de R et D, Susan Matasi a dû s'adapter au travail à l'extérieur de l'administration

fédérale. «J'ai appris à voir l'industrie des technologies avancées dans une perspective tout à fait nouvelle, dit-elle. La réalité d'une petite société est différente de celle d'un ministère. Il faut répondre aux besoins des clients sans délai et s'adapter tout de suite à la dynamique du marché: si l'on passe quelques mois à étudier un problème avant de prendre une décision, il sera trop tard.»

D'un autre côté, Susan Matasi apporte à la fondation sa capacité de voir les choses dans un cadre plus large. «J'ai découvert que, dans une entreprise, on ne s'arrête pas souvent aux vues d'ensemble; on est trop pris par les affaires courantes, dit-elle. Pendant mes huit ans au Ministère, j'ai pu suivre les tendances de la technologie et je crois avoir une bonne idée de certaines questions, par exemple la résistance des utilisateurs aux nouvelles techniques.»

Entre autres avantages de son détachement, Susan Matasi voit maintenant d'un oeil neuf les transferts de technologies. «Le gouvernement et l'industrie doivent collaborer afin d'assurer la transition entre la technologie mise au point en laboratoire et un produit commercial qui aura du succès sur le marché. Cette

transition ne va pas de soi.» Susan Matasi compte revenir au Ministère avec une meilleure compréhension des petites sociétés spécialisées dans le

domaine des techniques d'information. «Je vois mieux comment les choses se font au gouvernement et dans le secteur privé, dit-elle. J'ai quelques idées nouvelles

sur les moyens à prendre pour aller chercher ce qu'il y a de mieux dans ces deux mondes et améliorer l'industrie.»



### Nouveau système de messagerie électronique

Le Secteur de la politique intégrée est en train de mettre à l'essai un nouveau babillard électronique, qu'on pourrait offrir bientôt partout dans le Ministère et même au grand public.

Appelé *Vision 2000 BBS*, le système, qui s'inscrit dans le mandat du Ministère de promouvoir les communications personnelles de pointe, permet à l'utilisateur d'accéder à quelque 11 500 services analogues partout dans le monde. Il compte 15 domaines, dont les messages de la Direction générale et du Secteur, les nouvelles internationales dans le monde du travail et du syndicalisme et les nouvelles internationales du service *New York On-Line*.

Le nouveau service vient donc s'ajouter à la messagerie électronique *Tackboard* qu'administrent les Systèmes automatisés de gestion du spectre (Direction générale des programmes techniques). *Tackboard* offre bien des choses, mais on s'en sert le plus souvent pour obtenir de l'aide ou des renseignements sur des logiciels. Les utilisateurs plus expérimentés s'en servent aussi pour partager des données sur le soutien des réseaux locaux (LAN) et des réseaux à grande distance

(WAN), sur les normes informatiques et sur les communications internes.

Pour vous renseigner sur la façon de consulter *Tackboard*, contactez votre administrateur des réseaux locaux (LAN). Pour en savoir plus sur les babillards électroniques, communiquer avec Raymond Ouellette par courrier électronique (Admin1 Raymond.Ouellette@admsr@admsr.hq.admsr) ou par téléphone (613-991-9308).

### Alain Gourd à la tête de l'IIC

Le sous-ministre Alain Gourd a été élu président de l'Institut international des communications (IIC).

L'Institut est un organisme d'envergure mondiale qui analyse des politiques et fait des recherches dans le domaine des communications.

Selon M. Gourd, l'IIC a un rôle important à jouer dans le développement du marché mondial des télécommunications et dans la satisfaction des besoins des pays en voie de développement.

Ayant son siège social à Londres, l'IIC compte plus de 1 000 membres dans 70 pays. Depuis longtemps, le Canada y est particulièrement bien représenté: plus de 80 membres individuels, plusieurs sociétés et établissements et plusieurs

Canadiens au conseil d'administration, au comité exécutif et dans le personnel de l'IIC.

La prochaine conférence annuelle de l'Institut aura lieu à Montréal, en 1992.

### Concours d'art

Pour la première fois, les employés de Communications Canada auront l'occasion de choisir quelques-uns des gagnants du concours d'art annuel du Ministère.

Cette année, le concours aura lieu la troisième semaine de février, et les oeuvres des employés seront présentées dans le hall de l'Administration centrale. Des prix attribués suivant le vote des employés viendront s'ajouter à ceux qui sont accordés par les juges.

«Nous cherchons à encourager la participation et à rendre l'événement amusant pour tous» déclare Helen Kennedy, qui est parmi les organisateurs du concours. «Ce sont les juges qui vont attribuer la majorité des prix mais, comme on l'a vu dans le cas de *Voix de feu* qui a soulevé une vive controverse, chacun voit l'art à sa façon.»

Les prix, tous en nature, seront attribués le 21 février, et le ministre des Communications, PerrinBeatty, va en faire la présentation. Les peintures gagnantes seront exposées dans les bureaux du ministre.



Diane Currie de la fondation LIST de Vancouver (à gauche) et Susan Matasi, du bureau régional du Pacifique, détachée après de la fondation pour un an.

## Moins de bruit au travail

Les fonctionnaires fédéraux sont maintenant mieux protégés contre les dangers du bruit excessif grâce à des modifications récentes apportées au règlement sur le bruit dans les lieux de travail.

En effet, des modifications à la partie VII du *Règlement du Canada sur l'hygiène et la sécurité au travail* prévoient une réduction des niveaux maximums permis d'exposition au bruit dans la plupart des lieux de travail relevant du gouvernement fédéral. Ces modifications prévoient en outre de meilleures méthodes d'évaluation et d'inspection, ainsi que des mesures pour que les travailleurs touchés soient mieux formés et mieux informés des dangers que représente l'exposition à des niveaux acoustiques élevés.

En vertu du règlement actuel, il incombe aux employeurs d'évaluer l'exposition des employés au bruit dans leur lieu de travail et de réduire le niveau de ce bruit s'il dépasse les limites prescrites. Le comité de sécurité et de santé participera à chaque étape de ces activités.

Jusqu'à ce que les dernières modifications entrent en vigueur, les employeurs devaient s'assurer que l'exposition d'un employé au bruit ne dépassât pas 90 décibels (ou dBA) pour une période de huit heures.

Maintenant, la limite permise est ramenée à un niveau acoustique de 87 dBA pour une période de huit heures d'affilée. Si le niveau atteint 90 dBA, la durée

d'exposition doit être réduite de moitié. Pour chaque augmentation de trois décibels, la durée d'exposition doit être réduite de moitié.

Les niveaux acoustiques étant mesurés sur une échelle logarithmique plutôt que linéaire, un son à 87 décibels est moitié moins fort qu'à 90 décibels. La protection accrue offerte aux travailleurs est donc importante.

Si le bruit excède les limites prescrites, l'employeur doit essayer de le réduire à l'aide de moyens techniques comme des boîtes pour loger les machines bruyantes, des salles insonorisées pour les opérateurs d'équipement bruyant, des dispositifs antibruit, etc. L'employeur peut recourir à l'utilisation des protecteurs auditifs uniquement lorsque de telles mesures sont pratiquement impossibles à appliquer. Et même là, il doit présenter un rapport à Travail Canada et au comité de sécurité et de santé pour en expliquer la raison.

Lorsqu'il n'y a pas d'autre solution que de recourir aux protecteurs auditifs, l'employeur est tenu d'offrir la formation voulue aux travailleurs qui doivent utiliser ces appareils. En outre, les protecteurs doivent être conformes à la norme pertinente de l'ACNOR.

L'employeur doit également afficher des avertissements dans les lieux de travail où le niveau acoustique pourrait dépasser 87 dBA.

*Tiré de Chronique de la fonction publique, Conseil du Trésor.*

## Selon un nouveau rapport, l'éducation permanente est la clé de l'avenir

Selon un nouveau rapport sur la gestion des effectifs de la fonction publique fédérale, les Canadiens exigent une meilleure productivité dans le secteur public, et l'un des meilleurs moyens de répondre à cette exigence est d'avoir un effectif hautement qualifié.

Le document, intitulé *Préparer la fonction publique de demain*, a été préparé pour FP 2000 par Marie-Josée Drouin de l'Institut Hudson, un organisme de recherche international spécialisé dans les prévisions socio-économiques. Il insiste notamment sur la nécessité d'embaucher et de maintenir en poste des personnes hautement qualifiées et sur la nécessité de recycler bon nombre de nos employés actuels afin qu'ils puissent appliquer rapidement les nouvelles technologies et s'adapter aux nouvelles structures organisationnelles ainsi qu'aux nouveaux types de travail.

Il est indispensable que la fonction publique épouse l'idée d'une culture d'apprentissage intégrant l'enseignement de base, l'enseignement supérieur et l'enseignement professionnel dans un processus général d'apprentissage permanent qui permette à tous les employés de mieux servir le public, explique le rapport. «Beaucoup de formation dans le passé visait soit les gens considérés comme des "rapides sur leurs patins", soit ceux qui avaient besoin de cours de rattrapage.

L'aspect continu de la formation a été négligé.»

«Du fait que nous devons améliorer la productivité du secteur des services et du secteur public, étant donné, entre autres, les contraintes budgétaires, vous devez être capable de travailler mieux et plus intelligemment; cela signifie plus de travail en équipe, une plus grande capacité de communiquer avec vos collègues, d'analyser les problèmes et de proposer des solutions, ce qui exige des compétences en analyse et en communication verbale qui font souvent défaut», déclare M<sup>me</sup> Drouin.

«À l'heure actuelle, il faut voir dans le marché du travail un milieu en constante évolution, de sorte que vous devez continuer d'investir en vous-même. Si vous êtes hautement qualifié, vous pouvez voir la situation sous un angle positif si vous reconnaissez qu'elle vous ouvre de nombreux nouveaux horizons, qu'au lieu d'avoir le même emploi pendant 30 ans, vous pourriez changer deux ou trois fois de carrière.»

Les premières mesures à prendre pour se préparer à améliorer ses compétences sont de les identifier et de chercher des moyens de les développer, nous dit M<sup>me</sup> Drouin. «En tout cas, améliorez votre aptitude à écrire et à communiquer.»

*Tiré de Chronique de la fonction publique, Conseil du Trésor.*

## Qui fait quoi

(du 1<sup>er</sup> septembre au 31 octobre 1991)



### SMAP

**Carole Diotte**, du bureau de district de Sault-Sainte-Marie, a été mutée aux Opérations régionales à titre de commis aux finances.

**Shelly Borys**, de la Direction générale de l'évaluation des programmes, a accepté un détachement, à titre d'agent de politique, à Emploi et Immigration Canada, Études sur le marché du travail.

### SMAGI

**Robert Rowan** a été muté de Santé et Bien-être social Canada aux Opérations en personnel, DGHR, à titre de conseiller en personnel pour le secteur.

**Hans-Jurgen Von Donhoff**, Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, a accepté un détachement d'un an à la Division de la planification financière et de l'exploitation des ressources, à titre de gestionnaire de la Planification stratégique.

**Victor Muscat** a été muté d'Approvisionnement et Services Canada au poste d'analyste financier à la Division de la planification financière et de l'exploitation des ressources (DGFM).

**Michael Maisonneuve** a été nommé commis aux finances pour une période indéterminée à la DCAT du CRC.

**Audrey Honeywell** a été nommée commis de soutien administratif pour une période indéterminée à la DCAT du CRC.

**Patrick Borbey** a été nommé directeur général de la Gestion des finances.

### SMAAP

**Diane Trudeau** a été nommée secrétaire du directeur général de la Politique et des programmes du patrimoine.

**Elizabeth Weber** a été nommée adjointe administrative à l'ICC.

### SMAPC

**Francine Lacelle** a été nommée secrétaire du directeur général de la Politique des télécommunications (DGTP).



**Guy Mason** a été nommé chef de la Politique du film et de la vidéo — Marché anglais (DGCI).

**Ian Pomroy** a été nommé analyste de la politique économique à la Division de la politique et de la planification économiques (DGCI).

**Gareth Samson** a été nommé analyste des recherches stratégiques à la Division des stratégies des nouveaux médias (DGNM).



### SMARS

**Don Buchanan** a été nommé directeur des Communications mobiles par satellite (DGRC).

**Robert Gervais** a été nommé vice-président des Opérations à l'ATG.

**Dan Byron** a été nommé analyste de la politique de recherche pour une période indéterminée à la Direction générale du développement et de la planification des communications.

**André Turcotte** a été muté au poste d'analyste en marketing au sein de l'ATG.

### SMAQ

**Jacques Marcotte**, analyste principal de politiques au CCRIT, a accepté un détachement de deux ans à l'Agence spatiale canadienne, Politique et communications.

**Lise Holland**, précédemment au Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, a été mutée à la Direction générale du développement régional à titre d'adjointe administrative.

**Nicole Bibeau** a été mutée, à titre de commis, de la Division du développement technologique à la Division du développement culturel de la Direction générale du développement régional.

**Michel Beaudet** a été nommé, pour une période indéterminée, analyste de l'informatique (R et D) à la Direction des systèmes intégrés.

### DEO

**Frederick Hawaleshka**, qui travaillait auparavant dans le secteur privé, a été nommé

technologue du génie à la Section des services techniques.

### DEC

Les inspecteurs radio suivants ont été promus dans le cadre du Programme de sous-classement pour la catégorie EL : **Gérard Fortier**, du bureau de district de Regina, **Ron Hamelin**, du bureau de district de Saskatoon, et **Yvon Haché**, du bureau de district de Grande-Prairie.

**Sean Renwick** a été nommé inspecteur radio stagiaire au bureau de district de Grande-Prairie.

**Lori O'Brennan** a été mutée du bureau de district de Calgary au bureau de district de Grande-Prairie à titre d'inspecteur radio.

**Anthony Beck** a été muté du bureau de district de Grande-Prairie au bureau de district de Saskatoon à titre d'inspecteur radio.

**Michael Hurst** et **Derreck Yorga**, qui travaillaient dans le secteur privé auparavant, font maintenant partie du bureau de district du Manitoba à titre d'inspecteurs radio stagiaires.



### DEP

**Eric Barker**, Direction générale du développement et de la planification des communications, SMARS, a accepté un détachement de deux ans, à Vancouver, à titre de gestionnaire des télécommunications et de la technologie, Communications et culture.

Un COMMUNICINFO du 6 novembre a omis de mentionner le nom du conseiller du Programme d'aide aux employés pour la Région de la capitale nationale et son numéro de téléphone. Il s'agit de Jean-Luc Leblanc au (613) 563-0139.

# Retirements

**Ernie Sohm**, Inspector-In-Charge, North Bay Sub-Office, Ontario Region — 34 years.

**Brian Williams**, Radio Inspector, Ottawa District Office, Ontario Region — 35 years.

**Robert Coxe**, Radio Inspector, Ottawa District Office, Ontario Region — 33 years.

**Michael Nawrocki**, Inspector-In-Charge of the Thunder Bay Sub-office, Ontario Region — 34 years.

**Donald Edwards**, Radio Inspector, Toronto District Office, — 34 years.

**Ronald Taggart**, District Supervisor, London District Office, Ontario Region — 34 years.

**Pat Owens**, Radio Inspector, Kitchener District Office, Ontario Region has retired after 17 years of

service with the Department and 20 years with the Canadian Armed Forces.

**Bernadette Cernavez**, Spectrum Control Technical Assistant, Ontario Region, Spectrum Control — 11 years.

**Cathy Wadden**, Engineering Assistant, Ontario Region Engineering — 15 years.

**Ian Wilson**, Director, Government Telecommunications, GTA, in the Atlantic Region — 15 years.

**Gilles Migneault**, Chief, Engineering, Spectrum Management and District Operations, SMAQ, Montreal — 32 years.

**Joseph Lundrigan**, Radio Inspector in the Edmonton District Office — 33 years.



Yun-Foo Lum, Director, Broadcast Systems and Networks Research, models an Australian bush hat presented to him by his colleagues at his retirement party. The hat complements a fishing jacket he received the previous day as part of a Director General's Award. Lum (left) is congratulated by Bill Sawchuck, Director General, Broadcast Technologies Research (CRC).

Yun-Foo Lum, directeur de la recherche en systèmes et réseaux de radiodiffusion, portant le chapeau de brousse australien offert par ses collègues pour compléter la veste de pêcheur reçue plus tôt en même temps qu'une prime du directeur général. M. Lum (à gauche) est félicité ici par Bill Sawchuck, directeur général de la Recherche en technologies de radiodiffusion (CRC).

## Ont pris leur retraite

**Ernie Sohm**, inspecteur en chef, bureau satellite de North Bay, région de l'Ontario — 34 années.

**Brian Williams**, inspecteur radio, bureau de district d'Ottawa, région de l'Ontario — 35 années.

**Robert Coxe**, inspecteur radio, bureau de district d'Ottawa, région de l'Ontario — 33 années.

**Michael Nawrocki**, inspecteur en chef, bureau satellite de Thunder Bay, région de l'Ontario — 34 années.

**Donald Edwards**, inspecteur radio, bureau de district de Toronto, région de l'Ontario — 34 années.

**Ronald Taggart**, superviseur de district, bureau de district de London, région de l'Ontario — 34 années.

**Pat Owens**, inspecteur radio, bureau de district de Kitchener, région de l'Ontario, a pris sa retraite après 17 années de service au Ministère et 20 années dans les Forces canadiennes.

**Bernadette Cernavez**, assistante technique au contrôle du spectre, région de l'Ontario, Contrôle du spectre — 11 années.

**Cathy Wadden**, adjointe, Services techniques, région de l'Ontario — 15 années.

**Ian Wilson**, directeur, Télécommunications gouvernementales, ATG, région de l'Atlantique — 15 années.

**Gilles Migneault**, chef, Ingénierie, Gestion du spectre et opérations de district, SMAQ — 32 années.

**Joseph Lundrigan**, inspecteur radio, bureau de district d'Edmonton — 33 années.



Don Matthews, Radio Regulations Inspector, St. John's District Office, retired this fall after more than 35 years of combined service with Communications Canada and Transport Canada. Matthews, right, is presented with a 35 year certificate by George Richard, Deputy Executive Director, Atlantic Region.

Don Matthews, inspecteur (Règlements sur la radio) au bureau de district de St. John's, a pris sa retraite cet automne, après 35 années de service à Communications Canada et Transports Canada. George Richard (à gauche), directeur exécutif adjoint de la région de l'Atlantique, lui remet son certificat.



Janet Ritchie (right), Circulation and Periodicals Librarian at CRC, celebrates her retirement with her daughter Nada, during a gathering at CRC in honour of the occasion.

Janet Ritchie (à droite), libraire au comptoir du prêt et des périodiques du CRC, lors d'une fête à l'occasion de sa retraite. Elle est ici en compagnie de sa fille Nada.

### Carmel Lawson

Carmel Lawson, who had recently retired from the Department, died in October after a sudden illness.

Joining the Department in 1974, she worked as a secretary and word-processing operator for eight years at the Communications Research Centre. She transferred to the Information Services Branch in 1982.

Carmel's dedication, team spirit and wry sense of humour won her many grateful friends throughout the Department.

We extend our sympathy to her husband Jim, daughter Lynn, and sons Mark and Scott.

Carmel Lawson, retraitée récente du Ministère, est décédée en octobre par suite d'une maladie soudaine.

Entrée au Ministère en 1974, elle a été pendant huit ans secrétaire, puis opératrice de traitement de texte au Centre de recherches sur les communications. En 1982, elle est passée à la Direction générale de l'information.

Son dévouement, son esprit d'équipe et son humour lui ont valu de nombreux amis partout au Ministère.

Nous offrons nos condoléances à son mari, Jim, à sa fille, Lynn et à ses deux fils, Mark et Scott.



# Awards/Distinctions

A certificate and a monetary award were presented, under the Merit Award Program, by Deputy Minister Alain Gourd to the employees who contributed to the implementation of an automated travel system. From left to right: Linda Villeneuve, Nicole Allan, Chantal Potvin, Sue Brûlé, Alain Gourd, Sue Murtagh, JoAnn Laurin and Joanne Marois. (Missing from the picture is Joe Larocque.)



Un certificat et une prime monétaire ont été remis, dans le cadre du programme des Primes au mérite, aux membres du groupe de travail qui a contribué au projet d'automatisation du système de voyage. De gauche à droite : Linda Villeneuve, Nicole Allan, Chantal Potvin, Sue Brûlé, Alain Gourd, Sue Murtagh, JoAnn Laurin et Joanne Marois (absent : Joe Larocque).



Members of the working group responsible for the PS2000 Management Category Task Force were presented with a Deputy Minister Group Achievement Award by Alain Gourd who was the task force's chair. From left to right: Michael Binder, Patricia Jaton, Anne Marie Giannetti, Alain Gourd, Helen McDonald, Michel Séguin and Yvonne Barrette.

Le sous-ministre Alain Gourd a présenté un Prix du sous-ministre pour réalisation collective au groupe de travail responsable de la catégorie de la gestion de Fonction publique 2000. De gauche à droite : Michael Binder, Patricia Jaton, Anne Marie Giannetti, Alain Gourd qui présidait le groupe, Helen McDonald, Michel Séguin et Yvonne Barrette.

## Long Service Awards

### 35 years

**Colette Leblanc**, Clerk, Planning and Forecasting, in the Government Telecommunications Branch of the Moncton Regional Office.

**James (Bud) Bate**, District Director of the Grande Prairie District Office, Central Region.

**Roger Squires**, District Director, St. John's District Office, Newfoundland.

**Brian Williams**, Radio Inspector with the Ottawa District Office.



Deputy Minister Alain Gourd presents a Deputy Minister Group Achievement Award to the team who organized the "Women of DOC —today and tomorrow" conference. From left to right: Hélène Godreau, Barbara Bloor, Alain Gourd, Anne Marie Giannetti and Louise Lappa.

Le sous-ministre Alain Gourd a présenté un Prix du sous-ministre pour réalisation collective au groupe de travail qui a mis sur pied la conférence «Les femmes au MDC — aujourd'hui et demain». De gauche à droite : Hélène Godreau, Barbara Bloor, Alain Gourd, Anne Marie Giannetti et Louise Lappa.

## Longs états de service

### 35 ans

**Colette Leblanc**, commis, Planification et prévisions, Direction des télécommunications gouvernementales, bureau régional de Moncton.

**Roger Squires**, directeur de district, bureau de district de St-John's.

**James (Bud) Bate**, directeur de district, bureau de district de Grande-Prairie, région du Centre.

**Brian Williams**, inspecteur radio, bureau de district d'Ottawa.



A Deputy Minister Group Achievement Award was presented to Department employees responsible for the Second International Mobile Satellite Conference by Alain Gourd. Back row, from left to right: John Lodge, Robert Bowen, Donald Buchanan, Jack Rigley, Robert Huck, Joseph McNally and Allister Pedersen. Front row: Hugh Reekie, Violet Goyette, Sharon Auger, Sylvie D'Aoust, Alain Gourd, Lisa Henderson, Hisham Hassanein and Judith Froome.

Le sous-ministre Alain Gourd a présenté un Prix du sous-ministre pour réalisation collective au groupe de travail responsable de la deuxième Conférence internationale des services mobiles par satellite. De gauche à droite, deuxième rangée : John Lodge, Robert Bowen, Donald Buchanan, Jack Rigley, Robert Huck, Joseph McNally et Allister Pedersen; première rangée : Hugh Reekie, Violet Goyette, Sharon Auger, Sylvie D'Aoust, Alain Gourd, Lisa Henderson, Hisham Hassanein et Judith Froome.